

Bilan d'émissions GES Manpower France 2014

Organisé sous la forme d'un réseau de plus de 700 agences et bureaux, Manpower France propose ses solutions en matière de travail temporaire et de recrutement CDI-CDD à plus de 100 000 entreprises clientes (PME-PMI, grandes entreprises françaises et internationales), dans tous les secteurs d'activité. Fort de plus de 3600 collaborateurs permanents, Manpower France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros en 2014. Raison sociale : Manpower France, SIREN : 429 955 297, Code NAF : 7820Z - Manpower France - Siège social : Immeuble EUREKA – 13 rue Ernest Renan – 92729 Nanterre Cedex

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Année de référence [2011]						Année de reporting [2014]						Différence année de référence et année de reporting		
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)		CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	706,89	0,06	0,03	0,00	717,52	0,00	138,12	408,65	0,03	0,02	0,00	414,27	0,00	79,75	-303,25
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 068,66	0,02	0,03	0,00	1 078,71	62,18	117,58	769,07	0,01	0,02	0,00	776,30	44,76	84,62	-302,41
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	4	Emissions directes fugitives	0,00	0,00	0,00	0,20	377,64	0,00	245,47	0,00	0,00	0,00	0,06	110,30	0,00	71,69	-267,35
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)															0,00
		Sous total	1 775,54	0,08	0,06	0,20	2 173,88	62,18	501,17	1 177,72	0,05	0,04	0,06	1 300,87	44,76	236,06	-873,01
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	845,59	0,00	149,84	0,00	0,00	0,00	0,00	598,43	0,00	106,04	-247,17
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Sous total	0,00	0,00	0,00	0,00	845,59	0,00	149,84	0,00	0,00	0,00	0,00	598,43	0,00	106,04	-247,17
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	344,31	2,23	0,05	0,00	413,83	-62,18	56,38	237,97	1,29	0,03	0,00	280,12	-44,76	37,17	-133,71
	9	Achats de produits ou services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10	Immobilisations de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	11	Déchets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12	Transport de marchandise amont	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	13	Déplacements professionnels	2 563,51	1,20	0,13	0,00	2 631,81	0,00	631,63	1 850,19	0,87	0,09	0,00	1 899,58	0,00	452,68	-732,23
	14	Actifs en leasing amont	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	15	Investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	16	Transport des visiteurs et des clients															0,00
	17	Transport de marchandise aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	18	Utilisation des produits vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	19	Fin de vie des produits vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	20	Franchise aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	21	Leasing aval	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22	Déplacements domicile travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Autres émissions indirectes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Sous total	2 907,83	3,43	0,17	0,00	3 045,64	-62,18	688,02	2 088,16	2,16	0,13	0,00	2 179,70	-44,76	489,85	-865,93

Entre 2011 et 2014 nos émissions ont réduit de 32% en grande partie imputable à la baisse des déplacements professionnels tant liés à la flotte de l'entreprise qu'aux trajets professionnels réalisés par nos collaborateurs avec leur voiture personnelle.

Bilan d'émissions GES Manpower France 2014

Méthodologie relative à ce bilan GES :

La méthode de consolidation retenue est celle du contrôle opérationnel. L'année de reporting est 2014, l'année de référence est celle de 2011.

Le périmètre organisationnel intègre la totalité des activités et des biens imputable au SIREN 429 955 297. Ce périmètre est sans changement significatif par rapport à l'année de référence. Le périmètre opérationnel intègre notamment les pertes fugitives de fluides, les consommations d'énergies de sources fixes (gaz, fioul et électricité...), les consommations d'énergies de sources mobiles (transport : achats de carburant pour la flotte et frais kilométriques). Aucune exclusion de sources de GES ou de poste d'émission de GES n'a été effectuée. Les facteurs d'émissions sont identiques à ceux utilisés pour l'année de référence, les facteurs d'émissions sont les facteurs par défaut de la Base Carbone.

Elément d'appréciation de l'incertitude des facteurs d'émission des données :

Dans le cadre de la réalisation de ce bilan, les incertitudes estimées sur les consommations sont les suivantes :

- ✓ Fioul domestique et Gaz naturel : +/- 15%
- ✓ Electricité : inférieur à 5%
- ✓ Déplacements « opérés » (flotte d'entreprise et utilisation des véhicules personnels pour les déplacements professionnels) : +/- 5%
- ✓ Emissions directes fugitives : +/- 50% : les données intégrées à ce bilan sont issues d'une pondération.

Précision sur la ventilation des données dans les catégories 1,2 ou 3, amélioration de la qualité des données:

En 2011 nous avons intégré dans la catégorie 1 les déplacements professionnels réalisés par nos collaborateurs avec leur voiture personnelle. Cette année et comme préconisé dans « *la méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement Version 3.d Septembre 2015* » nous les avons intégrés à la catégorie 3. Dans un souci d'homogénéité de traitement des données nous avons fait de-même pour l'année de référence (2011) reprise dans le tableau ci-dessous. Entre 2011 et 2014 nous avons sensiblement amélioré nos connaissances relatives aux climatiseurs sur nos sites, nous avons amélioré notre calcul moins pondéré que pour l'année de référence mais celui-ci reste perfectible : nous avons mis un plan d'action début 2015 pour améliorer la qualité de la donnée « pertes fugitives »

Plan d'action

Pour rappel, entre 2011 et 2014, nos émissions ont réduit de 32% en grande partie imputable à la baisse des déplacements professionnels tant liés à la flotte de l'entreprise qu'aux trajets professionnels réalisés par nos collaborateurs avec leur voiture personnelle. Nous soulignons que les déplacements professionnels sont la conséquence de l'activité de nos collaborateurs sur le terrain, partout en France, contraints à des trajets locaux peu ou pas desservis par les réseaux collectifs de transport. A périmètre organisationnel constant, un accroissement de nos activités commerciales ou encore du rythme de nos visites commerciales sont donc susceptibles d'inverser cette tendance de baisse de nos impacts liés aux déplacements professionnels.

Aussi, Manpower France souhaite réduire son impact annuel de 50 tonnes équivalent CO2 d'ici à 3 ans.

1/ Actions sur les émissions directes, produites par les sources, fixes et mobiles

Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

- ✓ choix des véhicules sur les performances des « moindres émissions » : dans une même catégorie des véhicules choix des moins polluants
- ✓ intégration des technologies vertes aux choix des véhicules
- ✓ optimisation des déplacements professionnels au profit des vidéo calls

Emissions directes fugitives de GES

- ✓ Optimisation des besoins en climatiseurs
- ✓ Choix des climatiseurs en fonction des moindres impacts des fluides frigorigènes

2/ Actions sur les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire.

- ✓ Sensibilisation des employés permanents aux bonnes pratiques
- ✓ Optimisation du parc immobilier
- ✓ Mise en place de matériels basses consommations (éclairage) en renouvellement ou nouveaux bureaux

Informations complémentaires

Responsable du suivi : Jerome Gauliard - habilité Bilan Carbone, certifié expert en efficacité énergétique « Bâtiments » par AFNOR certification

Fonction : chef des projets RSE

Adresse : **Manpower** - Immeuble Eureka - 13 Rue Ernest Renan, 92723 Nanterre Cedex

Tel : 0157662657

Mail : jerome.gauliard@manpower.fr

Le bilan GES de Manpower est publié à ce lien :

http://www.manpower.fr/sites/default/files/media/a-propos/pdf/bilan-ges-manpower-france_0.pdf

Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? Oui en 2011, méthode bilan carbone